

SYNDICAT MIXTE D'ETUDES, D'AMENAGEMENT ET DE GESTION DE LA BASE DE PLEIN AIR ET DE LOISIRS DE JABLINES-ANNET

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL SYNDICAL

Article L2121.25 du Code Général des Collectivités Territoriales - L'Ordonnance N°2021-1310 et le Décret N°2021-1311 du 7/10/2021 ont réformé les règles de publicité des actes pris par les collectivités territoriales. A compter du 1^{er} juillet 2022 : publication sous format électronique sur le site de la collectivité

SEANCE DU 28 NOVEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 28 novembre à 15 heures, le Conseil Syndical régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, réunion simultanée en présentiel et par visioconférence, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel BARAT.

Nombre de membres afférents au Conseil Syndical : 9
Nombre de membres présents en exercice : 8
Nombre de membres ayant pris part au vote : 9

Date de la convocation : le 9 novembre 2023

Présents :

- Représentants du Groupement Intercommunal Base de Loisirs de Jablines-Annet (GIJA) :
M. Jean-Michel BARAT, Mme Lydie ZMUDA (en présentiel) et M. Christian MARCHANDEAU (par visioconférence)
- Représentants du Conseil Régional d'Ile-de-France :
Mme Nathalie TORTRAT, Mme Thi Hong Chau VAN et M. Paul MIGUEL (par visioconférence)
- Représentants du Conseil Départemental de Seine-et-Marne :
Mme Bouchra FENZAR-RIZKI et Mme Claudine THOMAS (par visioconférence)

Absent représenté : M. Thierry CERRI donne pouvoir à M. Jean-Michel BARAT

Assistaient également à la réunion :

Ile de Loisirs : M. Cyrille MARCHADOUR Directeur Général et Mme Catherine GONZALEZ secrétaire du Syndicat Mixte (en présentiel)
Invité du Conseil Départemental de Seine-et-Marne : M. Amar AOUDESSELAM conseiller technique (par visioconférence)
Invités du Conseil Régional d'Ile-de-France : M. Jérôme MAUNOURY responsable des services Tourisme-Loisirs et Julie DIEUMEGARD (par visioconférence)

Le quorum étant atteint, le Conseil Syndical peut valablement délibérer. M. BARAT souhaite la bienvenue à tous les membres présents et participants et déclare la séance ouverte.

Mme Lydie ZMUDA est désignée à l'unanimité secrétaire de séance.

N° ordre	Objet	Décision	N° délibération
1	Approbation du procès-verbal du 21 septembre 2023	Approuvé à l'unanimité	-
2	Finances : Admission en non-valeur de produits irrécouvrables 2023	Approuvé à l'unanimité	2023/34
3	Finances : Provisions 2023 pour dépréciation des comptes des redevables	Approuvé à l'unanimité	2023/35
4	Finances : Décision Modificative N°3	Approuvé à l'unanimité	2023/36
5	Ressources humaines : Création d'un emploi de secrétaire des affaires générales	Approuvé à l'unanimité	2023/37
6	Ressources humaines : Contrat d'assurance des risques statutaires – Mandat au Centre de Gestion 77 pour la mise en concurrence du marché	Approuvé à l'unanimité	2023/38
7	Marchés publics : MAPA – Attribution du marché de travaux de voirie extension camping***	Validé à l'unanimité	2023/39
8	Délibération spécifique du Conseil au Président pour ester en justice – Affaire Doublier/Accident de wakeboard du 17 juillet 2019	Approuvé à l'unanimité	2023/40
9	Rendu compte : Choix du fournisseur pour l'acquisition de pannes flottantes	A pris acte	2023/41

Le Président,
Jean-Michel BARAT

Syndicat Mixte d'Études
d'Aménagement et de Gestion
de la Base de Plein Air et de
Loisirs de Jablines-Annet
77450 JABLINES
Tél. : 01 60 26 04 31 - Fax : 01 60 26 52 43